



Communiqué de presse

Communiqué sur la décision du tribunal administratif sur le recours de Rolf Zbinden à propos de son licenciement

Berne, le 18 Janvier 2010

Le Comité directeur du Parti suisse du Travail a appris avec indignation que le recours du conseiller communal du PdA Rolf Zbinden contre son licenciement à l'école professionnelle des arts et métiers a été rejeté par la justice bernoise le 11 janvier passé. L'argumentation des juges n'est pas crédible. Il s'agit d'un jugement politique pour criminaliser un militant.

- Atteinte à l'ordre public: Le 6 octobre 2007 s'est déroulée la «marche sur Berne» organisée par l'UDC. Rolf Zbinden a participé à la contre-manifestation où il aurait fait usage de la violence. Ce qui n'est pas vrai car il avait seulement appelé à faire un sit-in. Le sit-in est un moyen non-violent de résistance pacifique.

- Rolf Zbinden serait, selon le Tribunal administratif, un mauvais exemple pour ces écolières et écoliers et « il nuit à l'image de l'école ». Mais qui crée vraiment dans notre pays un climat de peur, de haine et de violence et oublie tout esprit civique? Qui partage notre population en moutons noirs et moutons blanc ? Qui attise la haine entre les religions ?

On peut tout de suite comprendre la nature de cette décision, quand on sait que le juge est membre de l'UDC et que le lobby des commerçants (?) a marchandé le licenciement de Rolf derrière de portes closes. Ce licenciement et cette décision du tribunal administratif menacent finalement tous ceux qui veulent résister contre la xénophobie, le racisme et le fascisme. Les forces réactionnaires semblent s'imposer partout, sans que les médias dénoncent cet état de fait. Cette décision du Tribunal administratif renvoie à la triste période des interdictions ou au scandale des fiches.

Le comité directeur du PST veut maintenant s'adresser à toutes les enseignantes et tous les enseignants. La situation de Rolf Zbinden montre à quelle vitesse l'on peut perdre son emploi, quand on résiste courageusement contre le racisme. Les manifestations de solidarité par une pétition sur Internet, d'enseignantes et d'enseignants, d'anciennes écolières et d'anciens écoliers montre que Rolf Zbinden est dans son droit et que la lutte antifasciste est une lutte noble.

« Il n'y a pas de meilleure preuve de l'existence que la résistance ». Lanza del Vasto

Le Comité Directeur du Parti Suisse du Travail

Pour toute information complémentaire :

Leo Schmid, secrétariat central du Parti suisse du Travail : 079.373.23.13

Secrétariat national PST-POP / PdAS / PSdL

CP 533 / 3000 Berne 22 / secret-pst-pda@gouvernement.ch / www.pst.ch / www.pda.ch